
De la résistance à la Révolution

RéSISTANCES



Mars 2010. Edité par le Comité NPA d'Anglet N°4



SOMMAIRE

Page 1 : Les régionales
Page 2 : Attaque contre les retraites
page 3 : Lutte des femmes
page 4 : ADA, Sagem, Cérébos
page 5 : Hôpital de Bayonne
page 6 : Le RSA cache-misère
page 7 : Livre, prisonniers basques

http://comite-anglet-npa.blogspot.com
contact: capnpa@orange .fr /
06 11 52 01 75

Le 14 mars, votez et faites voter pour le NPA !

Les élections régionales, qui interviennent dans un contexte de crise et d'attaques redoublées contre le monde du travail, seront l'occasion d'exprimer le refus de la politique de Sarkozy et de son gouvernement. Elles permettront aussi de sanctionner la gauche, qui, à la tête de l'Aquitaine comme de la quasi totalité des régions, n'y a pas mené une politique différente de celle de la droite. Tel est le sens du vote en faveur de la liste du NPA « Tout changer, rien lâcher », en même temps que l'affirmation d'un programme d'urgence : interdiction des licenciements et contrôle des comptes des entreprises, halte aux suppressions de poste, SMIC à 1500 euros nets et 300 euros nets d'augmentation des pensions, salaires et minima sociaux, un grand service public bancaire et financier sous contrôle effectif de la population, transports en commun gratuits, arrêt des subventions aux entreprises privées... De l'argent, il y en a pour satisfaire ces revendications. Mais il faut avoir la volonté politique d'aller le chercher là où il est, dans les profits des grandes entreprises (8 milliards de bénéfices pour Total en 2009, près de 6 milliards pour BNP Paribas etc.). Mais cela nous ne l'obtiendrons pas sans luttes. Ces luttes se multiplient dans le privé comme dans le public mais restent éparpillées. C'est la préparation d'une grève générale qui est nécessaire, seul moyen d'enrayer les attaques en cours et celles à venir, comme sur les retraites. Voilà principalement ce que nous défendrons dans ces élections, et voilà le mandat qu'auront nos candidat(e)s si elles ou ils sont élu(e)s : être les porte-parole du monde du travail, de ses revendications et de ses luttes. C'est pourquoi nous vous appelons à voter et à faire voter pour notre liste. ✪

RÉUNIONS PUBLIQUES DU NPA

Le vendredi 5 mars à 20h30 à Tardets, salle Etxahun, place du Marché
Le mardi 9 mars à 19h30 à Bayonne, Bourse du Travail
Le mercredi 10 mars à 20h30 à Pau, complexe de la République
Le jeudi 11 mars à 20h30 à Mauléon, centre Multiservices
Le vendredi 12 mars à 20h30 à Bordeaux, Athénée municipal

Ne rien lâcher sur les retraites !

Edito

Courant février, Sarkozy a convoqué les syndicats à son « sommet social » pour lancer la dernière mouture de la réforme scélérate des retraites. Depuis des semaines, on nous rabâche la même rengaine : il n'y aurait pas d'autre choix possible, pour sauver les retraites, que d'allonger la durée de cotisation et de reculer l'âge légal du départ. En réalité, l'objectif du gouvernement et du MEDEF est de faire baisser drastiquement le niveau des pensions et une nouvelle fois de faire payer aux travailleurs la facture de la crise. Car cette nouvelle attaque engagée contre nos retraites n'est que l'un des volets de l'attaque générale contre nos emplois, nos salaires, nos conditions de vie. Si l'on interdisait les licenciements, les suppressions de postes et embauchait massivement dans les services publics, c'en serait fini du chômage et les salaires provisionneraient largement les caisses de retraites.

Par exemple si l'on augmentait de 300 euros nets l'ensemble des salaires, sans exonération de cotisations sociales, cela rapporterait 50 milliards d'euros aux caisses sociales... à comparer avec les 10 miliards d'euros de déficit des caisses de retraite attendus en 2010. De plus, avec 5 millions de chômeurs, l'urgence n'est pas de faire travailler plus longtemps mais de permettre à tous et à toutes de travailler en réduisant par exemple le temps de travail à 32 heures hebdomadaires, ce qui permettrait d'en finir avec le chômage.

UN EXEMPLE À SUIVRE :
LA RETRAITE PROGLIO

Henri Proglio, le nouveau PDG d'EDF, vient de faire valoir ses droits à la retraite... de chez Véolia. A 60 ans et six mois, il n'a pas ses 40 annuités, le pauvre, à peine 38. Mais sa retraite Véolia sera néanmoins d'un million d'euros par an. Manifestement, il n'y a pas de problème de financement des retraites pour un monsieur Proglio et tous ses confrères. En revanche, pour les salariés ordinaires, les caisses seraient vides, on irait dans le mur... en 2050 ! En réalité, de l'argent où puiser pour les retraites il y en a. Il suffirait de prélever d'autorité une modeste quote-part dans les milliards de dividendes des actionnaires du CAC40 et autres grands groupes qui licencient. Les gains de productivité ont largement de quoi combler la dépense supplémentaire due à l'allongement de l'espérance de vie, vu qu'aujourd'hui on produit bien plus de richesses en 30 ans de travail qu'en 40 ans il y a une vingtaine d'années. Alors... dans quarante ans !

Le plus lamentable, dans cette histoire, c'est la façon dont les leaders syndicaux nationaux se sont précipités à la convocation de Sarkozy en se contentant de quémander de « ne pas précipiter les discussions » sur la réforme, au lieu de commencer à organiser réellement la riposte d'ensemble des salariés. C'est pourquoi cette riposte, sur les retraites comme sur l'emploi et les salaires, c'est aux travailleurs de s'y préparer et de l'engager, sans rien attendre d'en haut.✪

PREPARER LA GREVE DU 23 MARS

Les Confédérations syndicales appellent à une mobilisation inter-professionnelle unitaire avec *« grèves et manifestations dans tout le pays le 23 Mars»*. Dans un contexte de résistances et de luttes dans le secteur privé (Pier Import, Philips-Dreux, Ikea, Total...) comme dans le public (grèves dans l'Education nationale et journée nationale dans les collèges et lycées le 12 mars...), cette journée du 23 mars peut fédérer les mobilisations sectorielles. Mais face au rouleau compresseur du patronat et du gouvernement, il est certain qu'elle ne sera pas suffisante ; d'autant plus que les directions syndicales donnent à cette journée l'objectif de *«peser sur les différents rendez-vous fixés par le Président de la République et les négociations avec le patronat»* qui *«doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés»*. Comme s'il y avait à attendre de Sarkozy et du Medef autre chose que des attaques toujours plus fortes sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, les retraites et que le seul moyen pour les faire reculer n'était pas un vrai "Toutes et Tous Ensemble". Alors, réussir le 23 mars, certes, mais le préparer sur les lieux de travail, dans les assemblées générales, bref à la base et en ne comptant que sur nous mêmes dans la perspective de la grève générale.✪



8 mars 1910/ 8 mars 2010 : Centenaire de la Journée Internationale des Femmes



C'est en août 1910, lors de la 2ème Conférence internationale des femmes socialistes, que la militante révolutionnaire allemande Clara Zetkin proposa que soit organisée tous les ans une journée de lutte des femmes pour, en premier lieu, qu'elles obtiennent le droit de vote. Mais, à l'époque, aucune date précise ne fut fixée. L'année suivante, le 19 mars 1911, jour de célébration de la Révolution allemande de Berlin en 1848 et de la Commune de Paris de 1871, la Journée Internationale des Femmes vit s'organiser des manifestations impressionnantes dans un grand nombre de pays d'Europe et aux États-Unis (1). Le 8 mars 1917, en Russie, les femmes ouvrières et ménagères de Saint Pétersbourg manifestèrent pour réclamer du pain et le retour de leurs maris partis au front. Un grand nombre d'ouvriers se mirent en grève et se joignirent au défilé. Ce sont des femmes qui décidèrent ainsi du premier jour de la Révolution russe ! Le 8 mars 1921 Lénine décrétera ce jour "Journée internationale des femmes" en souvenir de ces manifestantes qui initièrent la première révolution ouvrière victorieuse de l'Histoire. A partir de 1945 cette journée est devenue une tradition dans le monde entier. En 1977 elle fut officialisée par les Nations Unies comme journée internationale « de la femme », ce que la France fit à son tour en 1982 où cette première célébration fut des plus voyante. Mais la reconnaissance tardive de cette journée dans de nombreux pays du monde ne doit pas nous faire oublier qu'il ne s'agit nullement de rendre un hommage officiel, hypocrite et sans portée réelle à "la femme" mais de se battre aux côtés de toutes les femmes pour mettre fin à tous les types d'oppression et d'exploitation qu'elles subissent.

(1) *certain(e)s ont situé l'origine de cette journée aux États-Unis dans une grève d'ouvrières de l'industrie textile de New York en 1857. Mais cet événement n'est référencé nulle part, que ce soit dans la presse de l'époque ou ailleurs, comme l'a montré l'enquête de militantes féministes averties parue dans "La Revue d'en Face".*

A BAYONNE, A BIARRITZ ET AILLEURS...

Le 8 mars prochain un rassemblement sera organisé à Bayonne à l'appel de plusieurs associations féministes. Non pour fêter les femmes mais pour dénoncer une fois de plus l'oppression faite aux femmes et tous les symboles la représentant, ainsi que les atteintes aux droits des femmes : salaires inférieurs à ceux des hommes, image dégradée, double journée de travail, viols et violences, prostitution; lesbophobie... La liste est longue !

Un rassemblement est prévu à 18h30 devant la Mairie suivi d'une manifestation où le mauve sera majoritaire pour colorer la ville aux couleurs féministes, puis d'une soirée festive. Un film sera présenté à cette occasion au cinéma le Royal à Biarritz.

A noter également qu'à l'occasion de la 3 ème édition de la Marche Mondiale des Femmes de 2010, celle du Pays Basque arrivera à Bayonne le 12 mars. De nombreuses animations sont prévues ce jour là. Cette marche internationale dénonce la situation des femmes dans tous les pays ; c'est bien pour cette raison qu'elle a condamné, par communiqué de presse, l'embarquement à Biarritz et l'expulsion du territoire français d'une jeune Sierra-Léonaise, Davy Queen, vers le Nigeria où elle n'a plus de famille et où elle se retrouvera dans des réseaux de prostitution. La marche des femmes vers une complète égalité et le combat contre l'arrêt des discriminations et la reconnaissance de leurs droits ne sont pas prêts de s'arrêter. La lutte conti-

Dans les entreprises

Aciérie de l'Atlantique - Boucau/Tarnos CHÔMAGE TECHNIQUE

La direction de l'Aciérie de l'Atlantique à Boucau-Tarnos, qui dépend du groupe catalan Celsa, a décidé de mettre en chômage technique son personnel. Ce chômage technique représentera de 3 à 6 jours par mois, selon les catégories de personnel. Les moins bien lotis seront les ouvriers de production, qui chômeront six jours, et les mieux lotis les cadres qui eux échapperont complètement à cette mesure. Entre les deux on trouvera les administratifs, la maintenance etc. C'est ce qu'on appelle diviser pour régner. Mais comme la direction d'ADA ne manque pas d'air, elle a demandé en même temps à ses dockers employés à décharger la ferraille sur les quais de faire des heures supplémentaires. Ce qu'ils ont bien évidemment refusé. On les comprend ! Ceci dit, et malgré les affirmations faites dans la presse par le président du Conseil régional Alain Rousset, la situation actuelle rend assez peu crédible la promesse de Celsa de construire deux laminoirs jumeaux sur le site dans un avenir prévisible. ✪

SAGEM - Mouguerre CENTAINES D'EMPLOIS MENACÉS

C'est de nouveau l'inquiétude chez la SAGEM à Mouguerre, une entreprise qui dépend du groupe Sagem Communications, emploie 280 salariés et produit notamment des décodeurs. L'an passé déjà une des chaînes de production avait été délocalisée en Tunisie, pays où le patron peut payer la main d'oeuvre avec un lance-pierres. Va-t-il poursuivre sur cette voie ? Sans doute si les salariés ne parviennent pas à l'arrêter par leurs luttes. Mais il est certain qu'une nouvelle délocalisation risquerait de compromettre définitivement la pérennité du site. Alors certains espèrent que la SAGEM va peut-être faire effectuer à Mouguerre la fabrication de la nouvelle génération de compteurs EDF dont elle vient d'arracher le juteux contrat de fabrication. Mais, là encore, les salarié(e)s de la SAGEM risquent de ne pas obtenir grand chose si, comme le préconisent certains syndicats, ils comptent avant tout sur les parlementaires et autres notables locaux pour plaider leur cause auprès du groupe et tenter de faire pression sur sa direction. ✪



Salines CEREBOS - Mouguerre FERMETURE EN VUE

C'est lors d'un Comité d'entreprise extraordinaire qui se tiendra le 9 mars à Paris que la direction des Salines de Bayonne annoncera, très probablement, la fermeture du site, en mettant au minimum une cinquantaine de salariés sur le carreau (quelques cadres étant reclassés et une dizaine de personnes étant mises en préretraite). Plus connues sous le nom de leur marque phare, Cérébos, les Salines de Bayonne dépendent d'un groupe international European Salt Company (Esco-France). Ce dernier, qui n'a pas investi depuis des années sur le site, estime désormais que l'entreprise n'est plus rentable et veut donc mettre la clé sous la porte en favorisant la production dans les autres salines que le groupe possède notamment en Allemagne et aux Pays Bas. La cinquantaine de salarié(e)s qui risquent d'être licencié(e)s sont âgé(e)s de 45 à 50 ans, autant dire que pour eux les chances de retrouver un emploi sont proches de zéro. Quant au groupe European Salt Company il continuera de s'en mettre plein les poches... ailleurs.✪





Hôpital de Bayonne
La psychiatrie en lutte

Les restrictions budgétaires imposées dans la santé par le gouvernement frappent de plein fouet le secteur de la psychiatrie. A l'hôpital de Bayonne, comme un peu partout sur le territoire national, les salariés de la psychiatrie mènent des luttes pour défendre leur outil de travail au nom de l'éthique et du soin à apporter aux patients. Nous avons rencontré un de ces salariés en lutte : LT est infirmier psychiatrique et militant à Sud Santé-Sociaux dans le service Bellevue de l'hôpital de Bayonne.

Résistances : qu'est-ce qui a motivé le dernier mouvement en psychiatrie ?

LT : Ce mouvement est parti d'une revendication récurrente pour le personnel de psychiatrie qui souhaite conserver son planning de travail (4 jours de travail, 2 jours de repos) remis en cause par l'Administration. Au delà du confort pour le personnel, c'est la qualité d'accompagnement des patients dont il est question. Il faut savoir que les directions d'hôpitaux publics songent à faire travailler le personnel infirmier en deux fois 12 heures au lieu des trois fois 8 heures actuels. Le service public souhaite par là même calquer son fonctionnement sur le secteur privé.

Cette grève n'est pas la première, peux-tu nous rappeler l'ensemble du conflit ?

La direction tente de modifier ce planning pour "économiser" du personnel soignant, afin d'aboutir à un planning de travail à flux tendu rendant difficiles des prises en charge de qualité. Le soin en psychiatrie est consommateur de temps, il ne peut se concevoir comme un service de soins en chirurgie. En découle des revendications pour des effectifs suffisants et formés, pour le développement de structures alternatives à l'hospitalisation (Centres Médico-Psychologiques, appartements thérapeutiques...). Il faut savoir que les services de psychiatrie sont en pleine restructuration et que le personnel est mis à distance de toute information sur ces projets.

Quelles en sont les conséquences pour les salariés ?

La spécificité de la psychiatrie à Bayonne (rattachée au Centre hospitalier général) fait qu'elle a moins de moyens qu'un Centre Hospitalier Spécialisé (en psychiatrie) comme celui de Pau. Moins de moyens humains (ce qui a été reconnu par la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale lors de son passage en 2007 sur la Côte Basque), moins de moyens d'accueil : lits d'hospitalisation, structures extra-hospitalières et médico-sociales.



Et pour les patients ?

Le patient est au centre du "soin". Il nécessite un personnel formé (depuis 1992, le diplôme d'infirmier psychiatrique a disparu) avec un véritable travail d'équipe pluridisciplinaire autour d'un projet thérapeutique adapté au patient. L'absence de personnel ne peut qu'engendrer violence et passages à l'acte, car il n'y a plus de temps pour l'écoute, l'échange et la réflexion. Ce qui nous amène à une logique sécuritaire imposée par les restrictions budgétaires de la période. L'Agence Régionale de Santé vient d'allouer un budget pour la création d'un service fermé, de chambres sécurisées, de matériels vidéo de surveillance et pour l'édification de grillages ! Tout ceci en laissant entendre qu'il se fait à la demande des personnels, faisant fi de leurs revendications. Est-ce ainsi que les patients auront l'attention qu'ils méritent ?

La psychiatrie dans la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire), parent pauvre de l'hôpital ?

La mise en place des Agences Régionales de Santé vise à la rationalisation économique de l'ensemble du secteur sanitaire et médico-social. Nous en connaissons la finalité : c'est la privatisation de l'hôpital public. Les patients que nous recevons dans nos services ne sont pas de "bons clients" pour l'hospitalisation privée. Le secteur psychiatrique restera certainement un service public avec des moyens dérisoires en personnel soignant mais certainement pas en moyens sécuritaires : le spectre de l'asile que nous avons connu s'offre à nous et à nos patients. ✪



Le Revenu de Solidarité Active

Béquille pour la pauvreté, incitation au travail précaire.



Lancé par Martin Hirsch, Haut-Commissaire aux solidarités actives, le Revenu de Solidarité Active (RSA) ne répond en rien aux problèmes de la précarité et de la pauvreté. Ce n'est qu'un leurre destiné à "acheter" la paix sociale à bon compte (son coût est estimé de 6 à 8 milliards d'euros à comparer par exemple aux 15 milliards d'euros que coûte aux contribuables le bouclier fiscal).

Entré en vigueur le 1er juin 2009, le RSA fait suite au Revenu Minimum d'Insertion (le RMI) qui existait quant à lui depuis le 15 décembre 1987. Sa nouveauté tient à l'élargissement du public concerné puisqu'aux « Rmistes » d'hier s'ajoutent aujourd'hui les anciens bénéficiaires de l'Allocation Parent Isolé (API) et les "travailleurs pauvres".

Le RSA concerne un peu plus de 3 millions de ménages, dont environ 2 millions de "travailleurs pauvres" ; sur les Pyrénées Atlantiques, il y avait 13 000 allocataires, soit plus de 24 000 bénéficiaires au 1er décembre 2009. Le RSA a comme objectifs avoués d'encourager l'activité professionnelle, de compléter les revenus du travail s'ils sont faibles, d'accompagner individuellement les bénéficiaires (qui dans l'immense majorité des cas doivent avoir plus de 25 ans) et de simplifier le système d'aide sociale. Quant à son montant, il varie en fonction de la situation familiale et des revenus s'ils existent. Le RSA peut permettre d'améliorer les revenus des "travailleurs pauvres" mais ces bénéficiaires potentiels tardent à faire valoir leurs droits. Malgré une intense campagne d'information lors de sa mise en place, environ 20% seulement des deux millions de travailleurs concernés s'étaient déplacés auprès des divers organismes (CAF, Centres Communaux d'Action Sociale, et services des Conseils Généraux). Difficile sans doute de se dire qu'on peut prétendre à un complément de ressources lorsqu'on travaille et de se voir proposer une prestation sociale qui concernait hier encore les sans-droits, chômeurs arrivés en bout de course n'ouvrant plus droit à l'Assedic ou encore les sans- domicile-fixe.

Il faut aussi noter des différences en matière des «devoirs» des bénéficiaires. Ainsi, pour des ressources supérieures à 500 euros mensuels, aucun engagement n'est demandé. Dans le cas contraire, la signature d'un contrat avec le Conseil Général est obligatoire, en vue de (re)trouver un emploi… mais quel emploi à l'heure où, avec ou sans l'alibi de la crise économique, le patronat continue plans sociaux, licenciements, dégraissages ! De plus, toutes celles et tous ceux qui sont éloigné(e)s du travail (pour raisons de santé, d'absence de logement décent) deviennent les parents pauvres d'un tel système d'aide sociale. Le danger de ce dispositif est de cacher, derrière l'affirmation trompeuse d'aider les plus démunis en améliorant leurs ressources, une volonté d'aligner par le bas l'ensemble des salaires. En effet, plutôt que d'augmenter le SMIC de manière significative (+ 0.5% le 1er janvier dernier !) ou même, soyons fous, d'imposer au patronat l'embauche de CDI à taux plein, la Droite au pouvoir fait payer à l'ensemble des contribuables un complément de salaire.

Comment dès lors s'étonner de la recrudescence de petits boulots, à mi-temps, à quart de temps, voire quelques heures par semaine, au grand bénéfice d'un patronat vorace qui, de surcroît, bénéficie de charges sociales amoindries sans parler de subventions versées par l'État et les collectivités territoriales ? ✪

Pour les droits des prisonniers basques

L'année 2010 est une année de lutte pour les prisonniers politiques basques, face à une politique carcérale de plus en plus dure de la part des États espagnol et français : prolongement des peines, non application du droit à la liberté conditionnelle, isolement, limitation du droit de visites, fouilles aux corps imposées aux familles en Espagne… Le cas de Lorentxa Guimon, condamnée à 17 ans de prison pour appartenance à l'ETA, isolée à la prison de Roanne, éloignée de son mari lui-même en prison à Lannemezan, ce qui rend difficile les visites de leur petite fille, est exemplaire. Alors qu'elle souffre d'une maladie chronique, il a fallu 39 jours de grève de la faim pour qu'elle obtienne partiellement satisfaction sur ses revendications et soit transférée le 9 février à la prison de Rennes où sont détenues quatre autres prisonnières basques. Le cas de Lorentxa Guimon n'est pas isolé. La solidarité et la mobilisation sont nécessaires pour que les droits des prisonniers basques soient respectés et qu'ils obtiennent dans l'immédiat le rapprochement de leur lieu d'incarcération au Pays Basque, comme ils en font la demande. Sur le fond un règlement politique et démocratique du conflit au Pays Basque ne sera possible que s'il est accompagné de l'amnistie et de la libération des 750 personnes emprisonnées des deux côtés des Pyrénées.✪



Toulouse Le secteur social dans la rue

Le mercredi 3 février, 2000 salariés du secteur social et médico-social (dont une centaine du 64) se sont retrouvés dans la rue à Toulouse pour dénoncer la volonté des patrons et du gouvernement de casser la Convention collective du 15 mars 1966. Restriction budgétaire oblige, les employeurs n'ont rien trouvé de mieux que de s'attaquer aux salaires et aux quelques avantages qu'offrent la convention pour répondre au dictat gouvernemental. Ce secteur n'échappe pas aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), mettant en concurrence secteur lucratif et associatif. Une partie du secteur médico-social est bradée au privé ; c'est par exemple le cas de celui des personnes dépendantes où le groupe Orpéa annonce 843,2 millions d'euros de chiffre d'affaire et le groupe Noble Âge 201,8 millions d'euros. Pour que l'ensemble de ce secteur devienne attractif pour le privé il faut d'abord qu'il coûte le moins possible. L'attaque est d'envergure puisque depuis peu une autre Convention collective du secteur est dans la ligne de mire : celle de 1951. Les salariés ont montré massivement leur refus de voir leurs établissements rejoindre le secteur marchand. Ils se sont mobilisés et continueront à le faire dans l'unité la plus large pour défendre leur outil de travail au service d'une population souvent défavorisée. Notre secteur n'est pas à vendre, le secteur social et médico-social doit être confié à un service public digne de ce nom. ✪

Livre : "Les matins de Jénine" de Susan Abulhawa*

Susan Abulhawa est une romancière palestinienne née en 1967 de parents réfugiés de la guerre des Six-Jours à l'issue de laquelle l'armée israélienne s'empara de la Cisjordanie. Son roman "Les matins de Jénine" est en partie autobiographique. Elle raconte, à travers la vie de plusieurs générations de la famille Abulheja, ce qui fut (et ce qu'est toujours) la tragédie du peuple arabe de Palestine, des années 1940 à nos jours. D'abord l'expulsion, par les groupes armés sionistes, d'un million de Palestiniens hors de leurs foyers lors de la création de l'État d'Israël en 1948, puis la conquête et l'occupation brutales de la Cisjordanie en 1967, les massacres en 1982, des camps de réfugiés de Sabra et de Chatila, près de Beyrouth, par les milices chrétiennes libanaises sous les yeux et avec la complicité de l'armée israélienne, les brimades quotidiennes, le racisme, les humiliations, la répression, les passages à tabac, les arrestations et les assassinats menés sans interruption par les troupes d'occupation, et ce depuis plusieurs décennies. Elle explique de l'intérieur la vie des petits gens et comment la situation qu'ils subissent a conduit certain(e)s, souvent par désespoir, à utiliser le terrorisme et les attentats suicides pour s'opposer à des soldats et à des colons puissamment armés qui, de plus, bénéficient de l'impunité pour leurs actes et du soutien militaire, économique et moral du monde occidental. Ceci dit Susan Abulhawa n'est jamais schématique. Elle montre aussi que parmi les Juifs d'Israël certains (une trop petite minorité malheureusement) n'acceptent pas le sort que l'on fait subir aux Palestiniens et n'adhèrent pas à l'idéologie réactionnaire du sionisme triomphant. **Collection roman-pocket, Buchet/Chastel éditeur.*✪

